

Présents :

- M. VERHÉE, directeur de l'école primaire Jean Rostand.
- Mme GRESSENT, Atsem
- Les enseignants de l'école
- Les représentantes élues de parents d'élèves titulaires et suppléantes (cf. tableau joint).
- M. BAILLEUX, responsable du service scolaire et périscolaire sur Ville d'Avray
- .

Excusés :

- Mme LAMBLOT, Inspectrice de l'Education nationale
 - Mme LANOIR, conseillère municipale affectée au conseil d'école de l'élémentaire Jean Rostand.
 - Mmes BOUTIN et CHATENET
 - Mme Aude DEJOIE, Maire Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires
 - Mmes HENRIQUES et FROMY, Atsem.
-

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections de parents d'élèves
 2. Rentrée scolaires et présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation.
 3. Approbation des règlements intérieurs.
 4. Déroulement conseil d'école année 2020.
 5. Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2019-2020.
 6. Coopérative scolaire
 7. Temps convivial
-

1) Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections du 11/10/2019

Appel et tour de table de présentation.

- Cf. tableau joint

Résultats des élections du 11/10/2019 :

PROCES-VERBAL

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Année scolaire 2019 - 2020

Académie	Verailles
Département	Hauts-de-Seine
Commune	VILLE-D'AVRAY
Typo d'école	Écoles primaires
N°UAI	0920767Y
Participation	
Nombre d'inscrits	698
Nombre de votants	369
Nombre de bulletins blancs ou nuls	30
Nombre de suffrages exprimés (S)	339
Taux de participation	62,87%
Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	18
Quotient (S/N)	18,83

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort resté	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	2	33	2		2	2
P.E.P.F.	8	69	4		4	4
U.N.A.A.P.E.	10	237	12		12	12
ASSOC LOCALES						
NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	28	339	18	0	18	18

Nombre de sièges pourvus	18
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLÉANTS

Nom Prénom	Liste	Qualité
BAUMANN Stéphanie	PVA	Titulaire
VERGEE Valérie	PVA	Titulaire
ROTHIER Elise	PVA	Titulaire
JEANTON Elise	PVA	Titulaire
WAGELT PROSTINI Laurence	PVA	Titulaire
ACKERMANN Julia	PVA	Titulaire
ROY Stéphanie	PVA	Titulaire
EUZÉ Palmira	PVA	Titulaire
LOPINE Corinne	PVA	Titulaire
FRÉRES Verónica	PVA	Titulaire
DORGEZ Anna	PVA	Titulaire
BAPTISTE Delanie	PVA	Titulaire
BLANCHET-DANIELY Olivia	PEEP	Titulaire
PLUCHET Aurélie	PEEP	Titulaire
CAHANNIN Judith	PEEP	Titulaire
STRAHLHEIM Valérie	PEEP	Titulaire
LAUBINTA-MURE Julie	PEEP	Titulaire
BOUJANA-Fauré Noémie	CEPE	Titulaire
LE SOUCIERES D'HERVILLE Lucilia	CEPE	Titulaire
AKANSEZ ANVA Feyza		
BAUMANN Jeanne, CHRISTOPHE Marie		
BERGHEZ Céline, BURCE Laurent	PVA	Suppléants
BERGHEZ Camille, VAVARD Aurélie		
BERGHEZ Karine, SPASIEU Stella		
BORSOX Corinne		
MADEL Delphine, SOULIE Loïc-Dominic, LÉONARDINOS Isabella	PEEP	Suppléants
GAONIERE Aurélie		

- Une copie du procès-verbal est affichée dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie du procès-verbal est conservée dans l'école.

Participation

	Résultats bruts	Rappel 2018 - 2019	Variation
Nombre d'inscrits	698	699	-1
Nombre de votants	369	352	17
Nombre de votes blancs ou nuls	30	25	5
Nombre de suffrages exprimés	339	327	12
Taux de participation	52.87%	50.36%	2.51%

Concours mis en place pour rendre acteur les élèves de l'école à cette élection en récompensant la classe avec le plus fort taux de participation : résultats annoncés prochainement.

2) Présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation

		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009				
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2				
PS	Elsie SAVY	27								27	127	25,4	
PS-MS	Magali ARFEUX	16	8							24			
	Fabienne MASSEMIN												
MS	Emmanuelle BROUARD		27							27			
	Yohan PLAINE												
MS-GS	Timothée GOUBERT		9	14						23			
GS	Marie LOISEAU			26						26			
	Pauline FERY												
Maternelle générale													
CP a	Muriel NIZOUT				24					24			344
CP b	Marie MEIERS				23					23			
CP c	Aurélie TARDIVEL				23					23			
	Sabrina PAGLIARELLA												
CE1 a	Valérie CHATENET					26				26			
CE1 b	Nathalie GUEVALOT					26				26			
	Clément BUFFETRILLE / Oifa AYOUB												
CE1-CE2	Sandrine BOUTIN					10	13			23			
	Sabrina PAGLIARELLA												
CE2 a	Laure BRUNSTEIN									29			
	Clément BUFFETRILLE / Oifa AYOUB												
CE2 b	Olivier de BEAULIEU						29			29			
CM1 a	Marie-Alice LE GAGNEUX							29		29			
CM1 b	Nathalie ROCHER-RIGAUD									29			
	Yohan PLAINE												
CM2 a	Aurélie CHAPEL								28	28			
CM2 b	Frédéric POTTIER									28			
CM2 c	Séverine LEROUX									27			
		46	22	11	7	5	2	35	11	471	26,2		

Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

C'est un groupe-ressource des écoles.

Composition du RASED pour 2019-2020. Il est incomplet cette année.

- **Maître E** (enseignant spécialisé de l'aide à dominante pédagogique). Il travaille avec des petits groupes d'élèves pour permettre à chaque enfant de dépasser ses difficultés d'apprentissage : pas de nomination.
- **Maître G** (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative). Il qui s'occupe des enfants dont le comportement corporel, émotionnel ou relationnel gêne les apprentissages : Mme RUIS :
- **Psychologue scolaire**. Il analyse les difficultés des enfants au moyen d'outils qui lui sont propres (entretiens, observations, tests psychométriques...) et élabore avec l'équipe éducative (parents, enseignants...) des aides adaptées. Il participe à l'intégration scolaire : Mme FOUCAULT

Le réseau intervient à la demande de l'équipe enseignante et/ou des parents. L'aide a lieu sur le temps scolaire et peut se faire en classe ou en dehors de la classe après information et rencontre des parents. Les parents peuvent joindre directement le RASED (numéro disponible en appelant l'école).

La MDPH et de l'enseignant référent

Depuis 2005, les élèves handicapés peuvent être scolarisés en milieu ordinaire et avoir des mesures de compensation (aide matérielle ou humaine). C'est la MDPH (Maison Départementale du Handicap) qui reconnaît le handicap et détermine les aides possibles.

Pour chaque école, c'est l'**enseignant référent** spécialisé sur le handicap qui est chargé d'exercer les fonctions de référent auprès de chacun des élèves handicapés du département. Il contribue aussi à l'accueil et à l'information de l'élève ou des parents sur toutes les questions relatives au handicap qu'ils peuvent se poser. Pour la primaire Jean Rostand, c'est M. LEBEGUE qui intervient sur notre école. Les parents peuvent joindre directement l'enseignant référent (numéro disponible en appelant l'école).

- **Organisation CHAM et bilangue**

Changement par rapport à l'année dernière avec la disparition de la classe CHAM sur Rostand afin de la centraliser sur La Ronce. Rappel : les élèves et leurs parents qui souhaitent l'intégrer pourront changer d'école en cours de scolarité.

Enseignement allemand :

- Proposé à partir du CM1.
- Décloisonnement en C3 organisé.

3) Approbation des règlements intérieurs

- **Règlement intérieur du conseil d'Ecole de la primaire Jean Rostand :**

- Unanimité

- **Règlement intérieur de la primaire Jean Rostand :**

Le règlement s'applique donc sur l'ensemble du temps scolaire et périscolaire.

- Unanimité

Celui-ci sera distribué à tous les élèves de la primaire Jean Rostand pour lecture et signature par eux et leurs parents.

4) Déroulement élection conseil d'école 2020 :

Les textes permettent désormais de proposer l'élection des parents d'élèves uniquement par correspondance. Le conseil d'école est amené à voter pour ce fonctionnement ou pour maintenir la possibilité de voter soit par correspondance, soit physiquement.

- Unanimité pour le maintien du vote par correspondance + physique

5) Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2019-2020.

Projet d'école :

Rappel du projet d'école : « Des parcours culturels, artistiques et sportifs pour découvrir autrui, pour mieux se connaître et pour se respecter.

Il se donne ainsi pour ambition de participer à la constitution d'une culture personnelle et cohérente tout au long de la scolarité de chacun des élèves en les confrontant à des situations et des rencontres sous la forme de **parcours culturels, artistiques et sportifs**. A travers eux, l'élève va ainsi apprendre à se connaître (découvrir des univers artistiques ou sportifs qu'il apprécie et d'autres qu'il apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi les respecter. **La dégradation du climat scolaire ces dernières années vient renforcer la pertinence de ce projet d'école**

Le lien avec l'éducation civique et morale est central car ces parcours se veulent être aussi des outils pour construire au sein de l'école la citoyenneté de chaque élève. Ils pourront ainsi prendre conscience que la différence et la diversité sont une richesse mais qu'il est nécessaire pour cela de s'intéresser aux autres et donc de les respecter pour pouvoir les comprendre.

Trois axes pour sa mise en œuvre :

Axe 1 : Mise en place d'un parcours artistique et culturel autour de la musique :

Pour faire découvrir aux élèves le patrimoine culturel universel en leur permettant de dépasser leurs seuls codes et valeurs.

Pour apprendre à se connaître (découvrir les univers musicaux que l'on apprécie et que l'on apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi à les respecter et ainsi mieux vivre ensemble.

- Cycle 1 action n°1 : Développer l'écoute
- Cycle 2 action n°2 : Développer une culture musicale
- Cycle 3 action n°3 : Approfondir sa culture musicale en créant des liens avec d'autres disciplines

Axe 2 : Mise en place d'un parcours sportif :

Pour faire découvrir aux élèves la diversité des sports (contemporains, régionaux, anciens...) et qu'ils se constituent une culture sportive riche et cohérente tout au long de leur parcours en prenant conscience de son universalité.

Pour prendre conscience du rôle de la règle et de son respect (arbitrage) pour jouer ensemble. Parce que « la pratique d'une activité sportive (...) accélère le développement de certaines capacités intellectuelles clés chez l'enfant. »

- Cycle 1 action n°4 : Rentrer dans l'activité physique par les jeux de balle
- Cycles 2 et 3 action n°5 : Approfondir sa culture sportive

Un travail important est mené en lien avec Bruno WELLE pour construire ce parcours sportif. Logique de construction commune du parcours entre enseignants et intervenant sportif en fonction des projets menés tout au long de l'année.

Axe 3 : Garantir au sein de l'école la cohérence de l'enseignement et la continuité des parcours d'apprentissage.

- Cycle 1 action n°6 : Réaliser des projets intercycles (cf. bilan liaison école-collège ci-dessous)
- Cycles 2 et 3 action n°7 : S'inclure dans un parcours scolaire identifié et cohérent.

Ces projets sont menés grâce au budget municipal et à la coopérative scolaire.

Constat : il apparaît de plus en plus difficile de mener des projets de plus grande envergure en lien avec le projet d'école comme les classes de découverte à l'étranger, les différents budgets ne le permettant plus sauf sous la forme de classes autogérées. Plusieurs enseignants restent intéressés pour monter ces classes de découverte.

Deux axes principaux structurent les projets menés en classe en lien avec le projet d'école :

- Parcours musical
- Parcours citoyen : ainsi les projets axés sur la découverte d'Autrui et le vivre ensemble restent prioritaires

Projets chorale :

- Chorale du 11 novembre (élémentaire en lien avec La Ronce)
- Chorale de Noël (élémentaire et maternelle)
- Chorale de fin d'année (maternelle, élémentaire ne réflexion)
- Chorale de rentrée en musique en interne, en lien avec un travail sur la chanson de l'école Jean Rostand (choix, répétitions)
- Rentrée en musique en lien avec le collège : liaison CM2-6^{ème} pour la préparer

Présentation de quelques projets par les enseignants de l'école :

- Projet Cajon par M. POTTIER
- Projet classe de découverte par les enseignants de CM2
- Projet scientifique sur le suivi d'une expédition au Groenland

Quelques autres grands projets menés cette année (répartition par thème) :

Français :

- Projet théâtre avec représentation en fin d'année au Colombier.
- Rencontre avec un auteur (littérature jeunesse)
- Lire et faire lire
- Silence on lit : temps de lecture quotidienne partagée

Langues à l'école :

- Comédie musicale en anglais avec compagnie Oz
- Théâtre d'improvisation en anglais avec Drama ties

Sciences et histoire de l'art :

- Semaine du goût en partenariat avec les commerçants de Ville d'Avray.
- Ateliers MISS avec l'université d'Orsay
- Séances avec le musée en herbe

Vivre ensemble :

- Eco-délégués de classe et membre de l'association sportive de l'école JR (AEJR) : une priorité cette année, l'amélioration des temps récréatifs.
- Course contre la faim
- Tutorat CP-CM2
- Opération solidaire piles et bouchons

► Projets travaux / achats pour l'année 2019-2020.

Le projet principal sera cette année la poursuite de la rénovation du groupe scolaire Jean Rostand. Mme CORBIN, sera présente lors du 2nd conseil d'école pour présenter l'échéancier des travaux.

6) Coopérative scolaire :

Etat des comptes :

- Maternelle Rostand : 1326 €
- Elementaire rostand : 8172 €

Les dépenses liées aux projets menés l'année dernière en élémentaire se chiffre aux environs de 12000€. Grâce à de bonnes recettes lors de la fête de l'école notamment, cela permettra de financer plus de projets cette année. Quelques éléments chiffrés : une réservation de car pour un classe coûte entre 600 et 750 €. La difficulté liée au coût des déplacements continue de peser et de limiter certains projets.

Un projet comme la comédie musicale coûte 2100 € pour l'ensemble de l'élémentaire, le projet théâtre avec intervenant et représentation pour 4 classes sur l'ensemble de l'année 2500 €, le projet Drama Ties 1800 €...
